

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 12 février 2021 -La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 12 février 2021.

- Le prix de l'essence augmentera de 1,0 cent le litre;
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel augmentera de 3,0 cent le litre;
- Le prix du propane augmentera de 0,5 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, diminuera de 0,3 cent le litre pour Island Petroleum, et ne changera pas pour Superior Propane, Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 114,9 et 116,0 le litre, et celui du diesel se situera entre 122,7 et 123,9 cents le litre.

Le prix maximum du mazout de chauffage sera de 91,5 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 86,3 et 86,8 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 19 février 2021.